

Mise à jour le : 05/05/2023



Formation en ligne

"Devenir autonome en cytologie" NIVEAU 2 - EXPERTISE – format sur 1 an

Date de début de la formation : Par défaut, la formation sera accessible à partir du 20 mai 2023 et/ou 15 jours après la date d'inscription. Une autre date peut être choisie sur demande en fonction de vos besoins spécifiques.

Date de fin de la formation : Au plus tard le 20 mai 2024. Les modules restent disponibles en illimité au moins 3 ans.

Lieu : Plateforme de formation en ligne Learny Vetcyt : <https://vetcyt.learnybox.com/accueil/>

Organisateur : VETCYT, organisme de formation dont la déclaration d'activité est enregistrée sous le numéro 84691784869 auprès du préfet de la région AUVERGNE-RHONE-ALPES, N° de Siret : 81788958700025, APE / NAF 8559A - Formation continue d'adultes.

Présentation de la formation

Public visé :

La formation s'adresse aux vétérinaires désireux d'intégrer ou d'améliorer l'utilisation de la cytologie dans leur pratique quotidienne.

Prérequis : Être docteur en médecine vétérinaire.

Durée : La formation complète se déroule sur un an.

Une adaptation de cette formation est possible pour les personnes en situation de handicap. Nous contacter.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Cet apprentissage se fait en e-learning.

Pour suivre la formation vous devez être équipé : d'un ordinateur, d'une connexion Internet, de haut-parleurs.

L'accès à la formation se fait par Internet. Chaque membre bénéficie d'un espace privé et protégé par un mot de passe personnalisé. Vous pouvez accéder à votre formation 7j/7, 24h/24. La formation débute le 20 mai 2023 et/ou 15 jours après la date d'inscription. Le vétérinaire complète la formation dans l'ordre qu'il souhaite et à son rythme, avant le 20 mai 2024. L'ensemble des modules reste accessible pendant toute la formation.

Par défaut, les modules sont mis en ligne au rythme de 4 par semaine, ce qui a notre sens optimise l'apprentissage. Il est néanmoins possible d'avoir accès à l'ensemble des modules simultanément sur simple demande. L'ensemble des modules restera accessible pendant toute la durée de vie de la formation.

La formation est composée de 79 modules, incluant des vidéos d'exposés et cas cliniques, le pdf des diapositives en mode pleine page et le pdf au format adapté à la prise de notes, des ressources complémentaires (articles, fiches pratiques, arbres décisionnels). Les pdf sont téléchargeables.

Elle comporte en outre 8 challenges, 8 quizz et un espace de travaux pratiques avec lames digitalisées.

Cette formation est animée par le Dr Eve Ramery, spécialiste en cytologie, diplomate des collèges européen et américain de pathologie clinique, ancienne assistante en pathologie clinique à la faculté de Médecine vétérinaire de Liège et désormais en charge de l'hématologie et de la cytologie à VetAgro-Sup.

Un support pédagogique personnalisé par mail est disponible 24h/24, 7j/7 avec délai maximum de réponse de 7 jours.

Suivi et évaluation :

Les « challenges » permettent au vétérinaire de se mettre en situation et de s'évaluer lui-même. Il s'agit de cas pratiques à résoudre. Ils contiennent 2 vidéos : une première vidéo dans laquelle les cas ne sont pas résolus et une seconde avec résolution.

« L'espace de travaux pratiques » intègre 10 lames digitalisées permettant au vétérinaire de s'exercer en situation réelle. Les corrections des cas seront mises à disposition en fin de formation.

Les « quizz » permettent l'évaluation et sont notés.

- La progression dans la formation, les durées de connexion, et les résultats aux évaluations sont enregistrés par le logiciel de la plateforme de formation, accessibles et téléchargeables à partir de l'espace personnel de l'apprenant.

- Les évaluations permettent, en cas de réussite (note égale ou supérieure à 60 %), de doubler les points de formation continue obtenus.

- A l'issue de la formation, un questionnaire d'évaluation de la formation est envoyé par mail à tous les participants.

Attestations :

- Une attestation individuelle de formation est envoyée sur simple demande par mail dans le mois qui suit la complétion de la formation. Les notes obtenues lors des évaluations y sont mentionnées.

Mise à jour le : 05/05/2023

Inscription : [Du 05 mai au 15 juin 2023](#)

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, le vétérinaire sera capable de :

- Choisir l'équipement adapté au développement de la cytologie dans sa clinique.
- Maîtriser les gestes techniques nécessaires, du prélèvement à l'observation de l'échantillon, en passant par la coloration.
- Reconnaître les principaux types cellulaires.
- Identifier et différencier la majorité des lésions inflammatoires (infectieuses ou non), réactionnelles, et néoplasiques des différents organes abordés.
- Reconnaître les situations où la cytologie ne permet pas de conclure et où des examens complémentaires s'imposent.

Informations pratiques :

Présentations théoriques et cas cliniques en ligne.

Modalités d'apprentissage

40h dont 31h d'exposés et cas cliniques et 9h de TD (challenges et quizz) pour la formation complète. Le détail est donné dans le programme détaillé.

Validation

La formation complète vous apporte jusqu'à 4,8 CFC (ECTS), sous réserve de réussite lors des évaluations des connaissances (2,4 CFC en cas d'échec). Le détail par niveau est donné dans le programme détaillé.

Conférencière

Eve Ramery (DV, PhD, Dip. ECVCP, Dip. ACVP)

TARIFS :

Formation complète (LES INCONTOURNABLE + EXPERTISE) : 2500 € HT

Niveau 1 – LES INCONTOURNABLES : 1500 € HT

Niveau 2 – EXPERTISE : 1500 € HT

Renseignements scientifiques :

Nom: Eve Ramery

Email: eve.ramery@vetcyt.com

Telephone: +33 4 28 29 29 13

Renseignements inscription :

Nom : Grégory

Email : gregory.cazaux@vetcyt.com

Téléphone : +33 4 28 29 29 13

Renseignements demande de financement :

Vous êtes vétérinaire salarié en France : OPCO-EP (anciennement Actalians)

Barème de prise en charge :

35 euros de l'heure HT, plafonné à 35 heures/an, possibilité de prise en charge des frais de salaire (12 euros/h) pour les entreprises de moins de 11 salariés.

Détail : <https://www.opcoep.fr/ressources/centre-ressources/criteres/criteres-opcoep-veterinaires.pdf>

Procédure

La demande de prise en charge se fait en ligne sur <https://www.opcoep.fr/> au minimum trois semaines avant le début de la formation.

Voici les informations à saisir en ligne :

Siret : **81788958700025**

Nom : **SARL VETCYT**

N° de déclaration d'activité : **84 69 17848 69**, enregistré auprès du préfet de région AUVERGNE-RHONE-ALPES

Vous êtes vétérinaire libéral en France : Fifpl et crédit d'impôt du chef d'entreprise

Contactez-nous pour discuter des possibilités de financement :

- Par téléphone : +33 4 28 29 29 13
- Par mail : gregory.cazaux@vetcyt.com

Critères de prise en charge FIFPL : [7500ZV.pdf \(fifpl.fr\)](#)

Mise à jour le : 05/05/2023

Programme détaillé de la formation, module par module :

NIVEAU 2 - EXPERTISE

79 modules soit 40h de cours dont 31h d'exposé et 9h de TD soit 4,8 CFC en cas de réussite aux évaluations

Cytologie des lésions osseuses (9 modules)

- Etape 1 : Particularités du prélèvement osseux
- Etape 2 : Ostéosarcome
- Etape 3 : Chondrosarcome
- Etape 4 : Myélome multiple
- Etape 5 : Autres néoplasmes osseux : Cas 1
- Etape 6 : Autres néoplasmes osseux : Cas 2
- Etape 7 : Ostéomyélite et discospondylite
- Challenge
- Quizz

Cytologie du foie (12 modules)

- Etape 1 : Valeur diagnostique de la cytologie hépatique
- Etape 2 : Aspect cytologique « normal »
- Etape 3 : Raréfaction cytoplasmique : Lipidose, surcharge glycogénique, et dégénérescence hydropique
- Etape 4 : Cholestase, fibrose et amyloïdose
- Etape 5 : Inflammation, hématopoïèse et régénération
- Etape 6 : Processus néoplasiques d'origine épithéliale
- Etape 7 : Processus néoplasiques, tumeurs des cellules rondes
- Etape 8 : Biochimie-Partie 1
- Etape 9 : Biochimie-Partie 2
- Etape 10 : Cas cliniques
- Challenge
- Quizz

Cytologie de la rate (11 modules)

- Etape 1 : Particularités du prélèvement
- Etape 2 : Aspect cytologique « normal »
- Etape 3 : Hyperplasie réactionnelle
- Etape 4 : Hématopoïèse extra-médullaire
- Etape 5 : Hémosidérose
- Etape 6 : Hémangiosarcome
- Etape 7 : Histiosarcome
- Etape 8 : Mastocytome
- Etape 9 : Lymphome
- Challenge
- Quizz

Cytologie du tube digestif (6 modules)

- Etape 1 : Aspect cytologique "normal"
- Etape 2 : Inflammation
- Etape 3 : Néoplasmes : Partie 1
- Etape 4 : Néoplasmes : Partie 2
- Challenge
- Quizz

Cytologie urogénitale (14 modules)

- Etape 1 : Aspect cytologique « normal » du rein et indications de cytoponction
- Etape 2 : Néoplasmes rénaux
- Etape 3 : Rein, processus pathologiques non néoplasiques
- Etape 4 : Tumeurs surrénaliennes
- Etape 5 : Cytologie de la vessie

Mise à jour le : 05/05/2023

- Etape 6 : Carcinome à cellules transitionnelles
- Etape 7 : Cytologie de la prostate
- Challenge prostate
- Etape 8 : Frottis vaginal
- Etape 9 : Cytologie mammaire non néoplasique
- Etape 10 : Cytologie mammaire néoplasique
- Etape 11 : Cas cliniques cytologie mammaire
- Challenge
- Quiz

La cytologie du liquide articulaire (10 modules)

- Etape 1 : Particularités du prélèvement articulaire
- Etape 2 : Méthodologie d'évaluation
- Etape 3 : Liquide articulaire normal vs.arthropathie dégénérative
- Etape 4 : Arthrite suppurative septique
- Etape 5 : Arthrite suppurative non-septique
- Etape 6 : Hémarthrose
- Etape 7 : Néoplasmes articulaires, Partie I
- Etape 8 : Néoplasmes articulaires, Partie II
- Challenge
- Quiz

La cytologie du lavage broncho-alvéolaire (11 modules + bonus)

- Etape 1 : Particularités du prélèvement
- Etape 2 : Les contaminants
- Etape 3 : Reconnaissance des différents types cellulaires
- Etape 4 : Mucus et spirales
- Etape 5 : Métaplasie, dysplasie et hémosidérose
- Etape 6 : Inflammation suppurative 1
- Etape 7 : Inflammation suppurative 2, Bordetella
- Etape 8 : Inflammation suppurative 3, bronchite chronique et néoplasme
- Etape 9 : Inflammation éosinophilique
- Bonus : Arbre décisionnel LBA
- Challenge
- Quiz

La cytologie du liquide céphalo-rachidien (10 modules)

- Etape 1 : Particularités du prélèvement
- Etape 2 : Méthode d'évaluation du LCR
- Etape 3 : Utilisation de la chambre de Neubauer (comptages cellulaires)
- Etape 4 : Pléocytose neutrophilique- Partie 1
- Etape 5 : Pléocytose neutrophilique- Partie 2
- Etape 6 : Pléocytose neutrophilique- Partie 3
- Etape 7 : Pléocytose lymphocytaire
- Etape 8 : Pléocytose "autres"
- Challenge
- Quiz

ACCES A LA SALLE DE TRAVAUX PRATIQUES : CAS MYSTERES

- NIVEAU 2 : 10 lames digitalisées